

(N° 76.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1868-1869.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1870.

(Voir les Nos 78 et 166 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1870, est fixé à la somme de sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cents francs (797,700 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 1^{er} juin 1869.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) MOREAU.*

*Les Secrétaires,
(Signé) VANHUMBÉCK.
Alfred DETHUIN.*

(2)

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1870.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
NON-VALEURS.				
1	Non-valeurs sur la contribution foncière.	120,000	»	455,000
2	— — — personnelle	210,000	»	
3	— sur le droit de patente	64,000	»	
4	— sur les redevances des mines.	5,000	»	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques.	55,000	»	
6	— — — des tabacs. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	5,000	»	
CHAPITRE II.				
REMBOURSEMENTS.				
7	Contributions directes, douanes et accises.	Restitutions de droits perçus abu- sivement, et remboursement du prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers		562,700
8		Remboursement de la façon d'ou- vrages brisés par les essayeurs des matières d'or et d'argent .		
9	Enregistrement et domaines.	Restitutions de droits perçus abu- sivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistre- ment, de domaines, etc.—Rem- boursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.		
10		500,000		
10	Trésor public. — Remboursements divers.			
11	1,000			
11	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine			
12	500			
12	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)			
		10,000		
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.		797,700	»	797,700